

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

**Rapport
sur l'exécution du
Budget de l'Etat
au 31 mars 2019**



Avril 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES	3
INTRODUCTION.....	4
EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2019	5
1.1 Rappel de la loi de finances 2019.....	5
1.2 Réalisations budgétaires au 31 mars 2019.....	6
1.2.1 Exécution des recettes budgétaires.....	6
1.2.2 Exécution des dépenses budgétaires.....	11
EVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES AU 31 MARS 2019	19
2.1. Solde budgétaire global	19
2.2. Solde primaire de base	19
2.3. Solde primaire de base hors pétrole.....	19
OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT AU 31 MARS 2019.....	20
3.1. Situation de financement extérieur	20
3.1.1 Prêts projets	20
3.1.2 Ressources attendues des partenaires	20
3.1.3 Amortissement de la dette extérieure	20
3.2. Situation du financement intérieur	20
3.1.1 Remboursement des prêts accordés par l'Etat.....	20
3.1.2 Apport du système bancaire	20
3.1.3 Remboursement de la dette intérieure	21
3.3. Solde de financement et le besoin de trésorerie	21
ANNEXE.....	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Exécution par type de budget.....	6
Tableau 2 : Exonérations fiscales au 31 mars 2019 (en milliards de FCFA)	10
Tableau 3: Exécution des dépenses par destination socioéconomique à fin mars 2019.....	16
Tableau 4: Situation de la trésorerie	21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Exécution des recettes au 31 mars 2019	7
Graphique 2 : Etat de mobilisation des recettes budgétaires	7
Graphique 3 : Réalisation des recettes fiscales au 31 mars 2019	8
Graphique 4 : Réalisation des impôts par nature au 31 mars 2019	9
Graphique 5 : Etat de mobilisation des autres recettes au 31 mars 2019	11
Graphique 6 : Exécution des dépenses de l'Etat au 31 mars 2019	12
Graphique 7 : Exécution par nature de dépenses au 31 mars 2019	12
Graphique 8 : Exécution des dépenses sociales au 31 mars 2019	17

INTRODUCTION

L'exécution du budget au premier trimestre s'est faite dans un contexte marqué par la persistance du fléchissement de l'expansion mondiale qui a commencé au deuxième semestre de l'année 2018. Cette baisse de l'activité économique mondiale qui impacte négativement la croissance en 2019, résulte principalement : (1) de la montée des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ; (2) du durcissement de la politique de crédit en Chine ; (3) du resserrement des conditions financières conjugué à la normalisation de la politique monétaire dans les grands pays avancés. Ainsi, après un recul à 2,6%, un an auparavant, la croissance mondiale devrait encore se ralentir à 3,3% en 2019.

Au plan de la sous-région CEMAC, la croissance économique devrait se situer à 3,2% contre 1,2% en 2018, en raison du regain d'activités dans les entreprises du secteur hors pétrole, de la bonne tenue des cours pétroliers et des effets des réformes économiques et structurelles engagées dans les pays de la zone.

Au niveau national, le cadrage macroéconomique projeté, sur l'année, un rebond de la croissance de 3,7% tirée principalement par les activités du secteur primaire (9,2%), avec une spectaculaire remontée à 1,3% de la croissance du secteur hors pétrole (contre -5,9%). Cette croissance du secteur non pétrolier qui a atteint 1,3%, repose sur les « Transports et télécommunications » dont la croissance a augmenté de 9,8 points en pourcentage par rapport à 2018.

Toutefois, cette reprise annoncée de l'activité économique reste fragile en raison entre autres de sa forte dépendance sur les ressources pétrolières et du niveau élevé de la dette publique. Ce qui requiert la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et la restructuration de la dette envers les traders et la Chine, qui placeraient le pays sur la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC).

La mobilisation des recettes budgétaires au premier trimestre a baissé à un rythme mensuel moyen de 16,7% pour s'établir à 474,9 milliards de FCFA. Les dépenses publiques ont évolué à un rythme de 15,3%. En février ces dépenses ont cru de 6,7% et de 24,6% en mars pour se situer à 289,1 milliards de FCFA. Ainsi, le solde global, base engagement, dons inclus s'établit à 185,8 milliards de FCFA.

Ce rapport d'exécution du budget à fin mars 2019 est structuré en trois chapitres déclinés de la manière suivante : (i) le premier est consacré aux résultats de l'exécution du budget de l'Etat ; (ii) le deuxième examine les différents soldes ; (iii) et le dernier décrit les opérations de trésorerie et de financement.

1.1 Rappel de la loi de finances 2019

Au titre la loi de finances de l'année 2019, le budget de l'Etat est arrêté en recettes à la somme de 2 067,7 milliards de FCFA et en dépenses à 1 563,5 milliards de FCFA. Ce budget dégage un excédent budgétaire prévisionnel d'un montant de 504,2 milliards de FCFA. Les ressources de trésorerie sont prévues à 118,0 milliards de FCFA et les charges à 1 142,2 milliards de FCFA. Le déficit prévisionnel de trésorerie, qui se dégage, se situe à 1 024,2 milliards de FCFA. Ce déficit sera réduit par le solde budgétaire excédentaire à hauteur de 504,2 milliards de FCFA. Par ailleurs, le gap de financement de 520,0 milliards de FCFA sera couvert par les ressources supplémentaires provenant des bailleurs internationaux.

En résumé, le budget de l'Etat exercice 2019 en grandes masses (en milliards de FCFA) se présente de la manière suivante :

En recettes :

Recettes fiscales	847,0
<i>Impôts et taxes</i>	707,0
<i>Droits de douanes</i>	140,0
Dons et legs et fonds de concours	28,0
Autres recettes	1 137,8
<i>Recettes pétrolières</i>	1 098,2
Cotisation sociale	54,9

En dépenses :

Charges financières de la dette	121,0
Personnel	374,0
Biens et services	187,7
Transferts	470,3
Investissement	293,0
<i>Ressources propres</i>	150,0
<i>Ressources extérieures</i>	143,0
Autres dépenses	37,0

La loi de finances de l'année 2019, a pris quelques mesures, entre autres : l'amélioration et la sécurisation des recettes ; la maîtrise des dépenses publiques ; l'adoption d'une stratégie basée sur des options de financement appropriées et la mise en œuvre de certains projets prévus dans le plan national de développement (PND 2018-2022). Elle a pour objectifs

principaux : (i) réduire le déficit primaire de base hors pétrole ; (ii) renforcer le niveau des réserves de la zone monétaire ; (iii) rendre soutenable la dette publique.

1.2 Réalisations budgétaires au 31 mars 2019

Prévu en recettes à 2 067,7 milliards de FCFA et 1 563,5 milliards de FCFA en dépenses, le budget de l'Etat se chiffre au 31 mars 2019 respectivement à hauteur de 474,9 milliards de FCFA et 289,1 milliards de FCFA, soit 23,0% et 18,5% de l'objectif annuel et 88,6% et 84,5% par rapport à l'objectif au 1er trimestre, contre 129,0% et 118,3% à la même période en 2018. Il se dégage un solde budgétaire positif de 185,8 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 504,2 milliards de FCFA, soit un taux de 36,9% par rapport à l'objectif annuel et 95,9% de l'objectif à fin mars.

Pour des prévisions annuelles de 1 987,2 milliards de FCFA en recettes et 1 483,0 milliards de FCFA en dépenses, le budget général est exécuté respectivement à 461,4 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 23,2% et 275,6 milliards de FCFA soit 18,6 % de l'objectif annuel.

Les recettes et les dépenses des budgets annexes sont exécutées à hauteur de 0,03 milliard de FCFA (0,3%) pour des prévisions annuelles de 10,0 milliards de FCFA et celles des comptes spéciaux du trésor à 13,4 milliards de FCFA (19,0%) pour 70,5 milliards de FCFA de prévisions annuelles.

Tableau 1 : Exécution par type de budget

TYPES DE BUDGET	RECETTES			DEPENSES			SOLDE	
	PREV	EXEC	%	PREV	EXEC	%	PREV	EXEC
Budget général	1 987,2	461,3	23,2	1 483,0	275,6	18,6	504,2	185,7
Budget annexes	10,0	0,0	0,3	10,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Comptes spéciaux du trésor	70,5	13,5	19,2	70,5	13,5	19,2	0,0	0,0
TOTAL BUDGET DE L'ETAT	2 067,7	474,9	23,0	1 563,5	289,2	18,5	504,2	185,7

Source : DGB

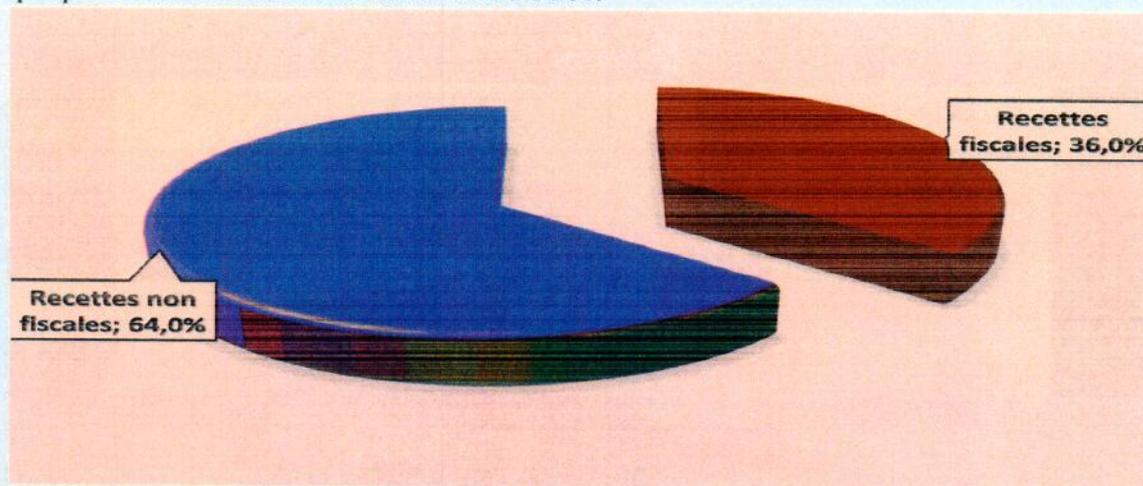
1.2.1 Exécution des recettes budgétaires

Les recettes budgétaires, réparties en grandes masses en recettes fiscales et non fiscales sont exécutées au 31 mars ainsi qu'il suit : les recettes fiscales, prévues à 847,0 milliards de FCFA pour un objectif trimestriel de 243,8 milliards de FCFA sont réalisées à 170,9 milliards de FCFA, correspondant à 70,1 % de l'objectif trimestriel; les recettes non fiscales quant à elles sont exécutées à 304,0 milliards de FCFA pour une prévision trimestrielle de 292,0 milliards de FCFA, soit de 104,1% des prévisions trimestrielles.

Le niveau global d'exécution de ces recettes se situe à 474,9 milliards de FCFA, quasi identique à celui atteint au 31 mars un an auparavant, soit un écart de 2,4 milliards de FCFA correspondant à un taux de croissance de 0,5%.

Le graphique ci-dessous illustre la prépondérance des recettes non fiscales sur les recettes fiscales.

Graphique 1 : Exécution des recettes au 31 mars 2019



Source : DGB DEP

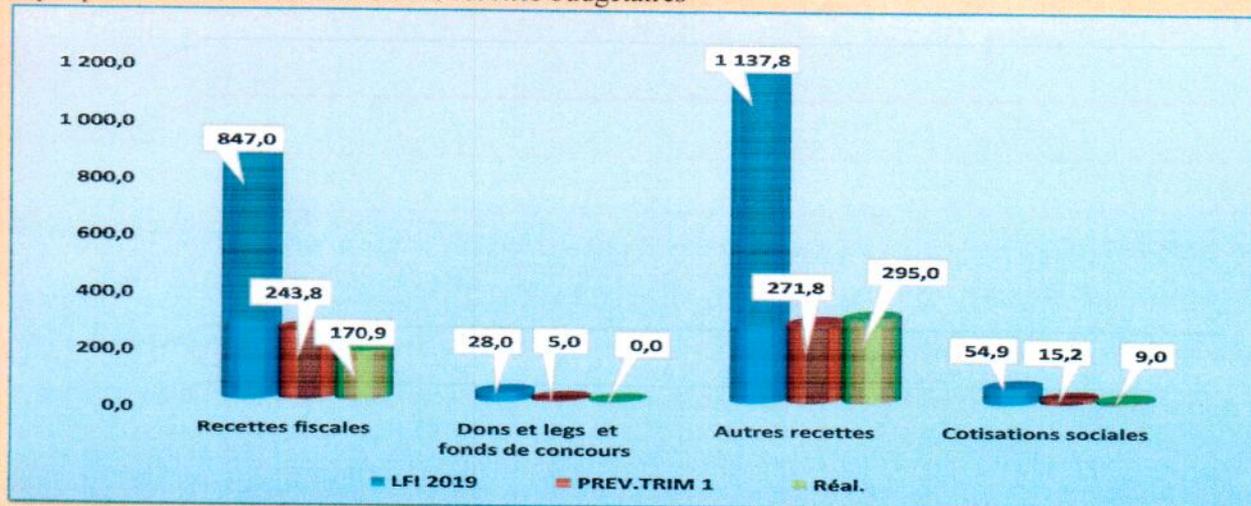
1.2.1.1 Recettes budgétaires par titre

L'exécution budgétaire au 31 mars, suivant les quatre (4) titres de recettes, se détaille comme suit :

- recettes fiscales, pour une prévision annuelle de 847,0 milliards, elles sont encaissées à 170,9 milliards de FCFA, soit 70,1% de l'objectif trimestriel. Comparées à 2018, à la même période, elles sont en augmentation de 1,8% ;
- dons, legs et fonds de concours, pour un objectif annuel de 28,0 milliards de FCFA, ils n'ont connu aucune mobilisation au premier trimestre contre 0,3 milliard de FCFA à la même période de l'année dernière;
- cotisations sociales, recouvrées à 9,0 milliards de FCFA, pour un objectif annuel de 54,9 milliards de FCFA, soit 59,2% des prévisions trimestrielles. Ces recettes sont en baisse de 33,3% par rapport aux réalisations du 31 mars 2018 ;
- autres recettes, prévues annuellement à 1 137,8 milliards de FCFA, elles sont mobilisées à 295,0 milliards de FCFA, soit 108,5% de l'objectif trimestriel. Ces recettes sont en progression de 91,4% comparées à la même période en 2018.

Le graphique ci-après donne une image synoptique de l'exécution des recettes.

Graphique 2 : Etat de mobilisation des recettes budgétaires



Source : DGB DEP

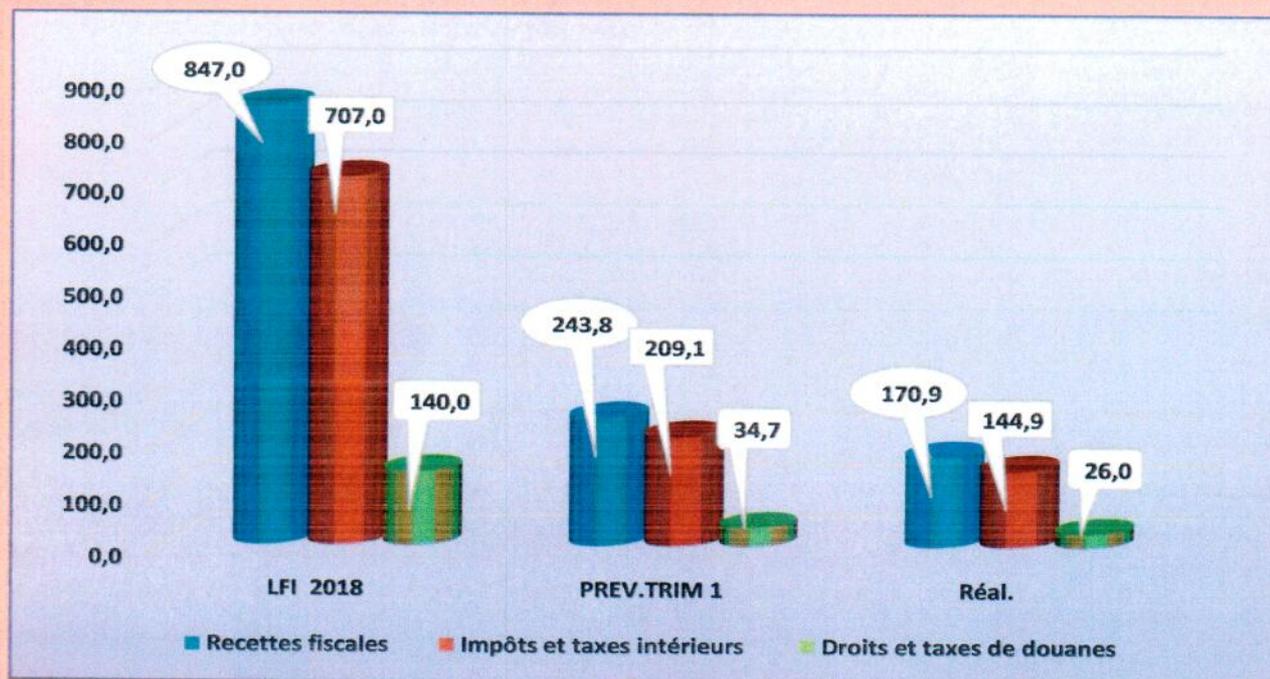
A. Recettes fiscales

Au premier trimestre, les recettes fiscales sont mobilisées à hauteur de 170,9 milliards de FCFA, pour une prévision trimestrielle de 243,8 milliards de FCFA, soit une réalisation de 70,1%. La contribution en grande masse se présente ainsi qu'il suit :

- impôts et taxes intérieurs, recouvrés à 144,9 milliards de FCFA, correspondant à un taux trimestriel de 69,3% ;
- droits et taxes de douanes, réalisés à 26,0 milliards de FCFA, pour un objectif trimestriel de 34,7 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 74,9%.

Le graphique ci-dessous présente la réalisation des recettes fiscales au 31 mars.

Graphique 3 : Réalisation des recettes fiscales au 31 mars 2019



Source : DGB_DEP

a) Les impôts et taxes intérieurs

Pour un objectif à fin mars de 209,1 milliards de FCFA, les impôts et taxes recouvrés s'établissent à 144,9 milliards de FCFA, avec un taux de réalisation de 20,5% de l'objectif annuel et 69,3% de l'impératif à fin mars. Le niveau de recouvrement de ces recettes est quasiment le même que celui au 31 mars 2018.

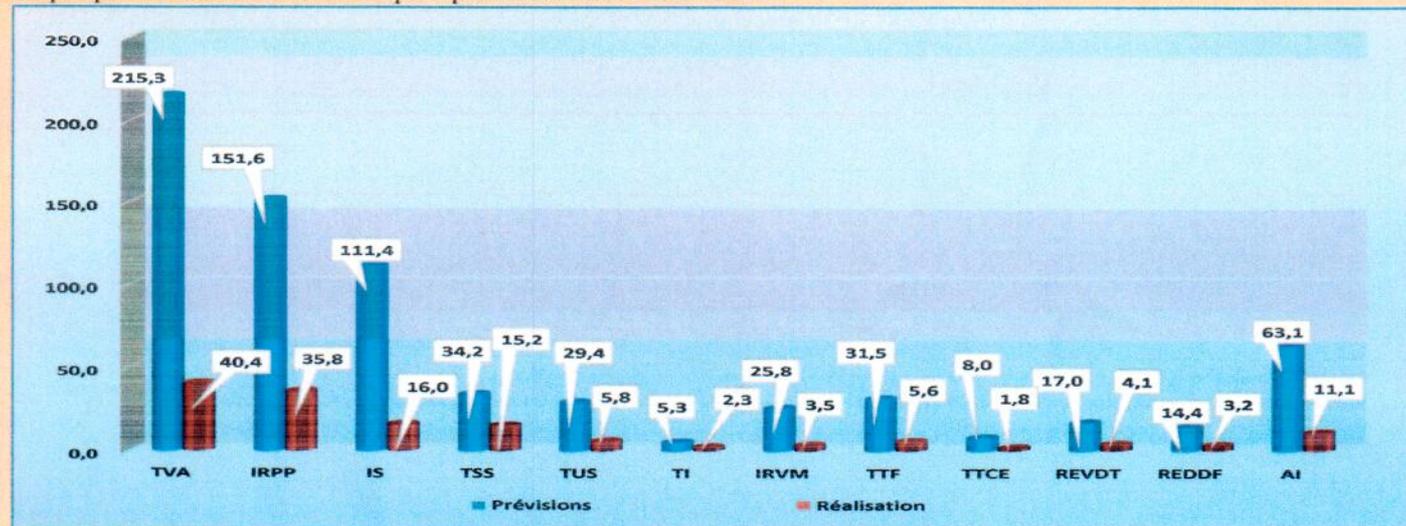
La répartition par nature se présente ainsi qu'il suit :

- taxe sur la valeur ajoutée, liée à l'activité économique du secteur hors pétrole, elle est recouvrée à 40,4 milliards de FCFA pour une prévision de 215,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 18,8%. Comparée à 2018, et à la même période, cette réalisation est en baisse de 6,9% ;
- impôt sur le revenu des personnes physiques, mobilisé à hauteur de 35,8 milliards de FCFA, soit 23,6% de l'objectif annuel, est en progression de 11,4% par rapport aux réalisations au 31 mars 2018 ;
- impôt sur les sociétés, perçu à 16,0 milliards de FCFA, soit 14,4% des prévisions annuelles, est en baisse de 33,0% par rapport à fin mars 2018 ;

- taxe spéciale sur les sociétés, recouvrée à 15,2 milliards de FCFA, correspondant à 44,4% de l'objectif annuel, elle est en augmentation de 5,5% par rapport à l'année dernière et à la même période ;
- taxe sur les salaires, pour un taux de réalisation de 19,7%, cette taxe est en baisse de 2,8% par rapport à fin mars 2018 ;
- taxe immobilière, prévue à 5,3 milliards de FCFA, est mobilisée à hauteur de 2,3 milliards de FCFA, en diminution de 6,0% par rapport aux réalisations à la même période en 2018 ;
- impôt sur les revenus des valeurs mobilières, mobilisé à hauteur de 3,5 milliards de FCFA pour un objectif de 25,8 milliards de FCFA. Cet impôt connaît une hausse de 6,3% par rapport à 2018 ;
- taxe sur les transferts des fonds, recouvrée à 5,6 milliards de FCFA, soit 17,8% de l'objectif annuel, ce niveau de réalisation est en régression de 2,9% par rapport à l'année dernière à la même période ;
- taxe sur le trafic des communications électroniques, prévue à 8,0 milliards de FCFA, elle est recouvrée à 1,8 milliard de FCFA, soit 22,5% des prévisions annuelles. Ce niveau de réalisation est en augmentation de 78,5% du niveau atteint à la même période en 2018 ;
- revenu du domaine des télécommunications, prévu à 17,0 milliards de FCFA, il est recouvré à 4,1 milliards de FCFA, soit 24,0% ;
- redevance et droits de forêts, pour un objectif annuel de 14,4 milliards de FCFA, ils sont recouverts à 3,2 milliards de FCFA, soit un taux de 22,4% ;
- autres impôts, perçus à hauteur de 11,1 milliards de FCFA, pour un objectif de 63,1 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 17,5%. Ce niveau est en augmentation de 1,7% par rapport au 31 mars 2018.

Le graphique suivant retrace la réalisation des impôts par nature au 31 mars 2019.

Graphique 4 : Réalisation des impôts par nature au 31 mars 2019



Source : DGB DEP

b) Droits et taxes de douane

Pour un objectif à fin mars 2019 de 34,7 milliards de FCFA, les recettes des droits et taxes de douane sont réalisées à 26,0 milliards de FCFA, soit 74,9% de l'objectif trimestriel. Comparées à la même période en 2018, ces recettes sont en progression de 15,0%.

A fin mars 2019, la situation de recouvrement des recettes douanières reste affectée par les exonérations accordées par l'Etat, qui représentent 155,2 milliards de FCFA. Toutefois, ces exonérations sont en régression de 24,1% par rapport au 31 mars à 2018.

Le tableau ci-après illustre l'état des exonérations au 31 mars 2019.

Tableau 2 : Exonérations fiscales au 31 mars 2019 (en milliards de FCFA)

	Janvier	Février	Mars	Exonérations au 1 ^{er} trimestre 2019		Variation en%
				2 019	2 018	
Exonérations dues au secteur pétrolier	10,7	36,3	72,2	119,2	163,5	-27,1%
Exonérations réglementaires	0,4	0,1	0,4	0,9	2,8	-67,3%
Exonérations exceptionnelles	11,9	12,3	10,9	35,0	38,2	-8,3%
<i>Contribution de l'Etat à l'investissement</i>	11,8	12,3	10,9	34,9	36,9	-5,3%
<i>Autres exonérations</i>	0,1	0,0	0,0	0,1	1,3	-92,9%
Total	23,0	48,6	83,5	155,2	204,5	-24,1%

Source : DGB_DGDD

B. Dons.

L'objectif des dons pour les trois premiers mois de l'année, s'établit à 5,0 milliards de FCFA pour une autorisation parlementaire de 28,0 milliards de FCFA. Jusqu'à fin mars 2019, aucune mobilisation n'est effectuée, contre 0,3 milliard de FCFA en 2018 à la même période.

Une réflexion profonde en vue d'apporter des solutions idoines à la problématique de mobilisation des dons s'impose.

C. Cotisations sociales

Pour une enveloppe globale de 54,9 milliards de FCFA, les cotisations sociales recouvrées au profit de la CRF et de la CNSS s'établissent à 9,0 milliards de FCFA, soit un taux de 16,4% par rapport à l'objectif annuel et 59,2% de l'impératif trimestriel. Ce niveau de réalisation est en régression par rapport à 2018 à la même période (33,3%).

D. Autres recettes

Prévues pour un montant de 1 137,8 milliards de FCFA, les autres recettes sont réalisées pour 295,0 milliards de FCFA, soit 25,9% de l'impératif annuel et 108,5% de l'objectif trimestriel. Par rapport à fin mars 2018, le niveau recouvré est en hausse de 1,7%.

Les résultats réalisés à fin mars 2019 sont liées à la vente des produits pétroliers (289,5 milliards de FCFA).

a) Recettes pétrolières

Pour une enveloppe globale de 1 098,2 milliards de FCFA, ces recettes sont réalisées à 289,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution annuel de 26,4% et de 110,5% de l'objectif trimestriel.

Les recettes pétrolières sont structurées de la manière suivante :

- produits de vente de cargaisons par la société nationale des pétroles du Congo (SNPC), mobilisés à 273,9 milliards de FCFA pour une prévision trimestrielle de 251,1 milliards de FCFA, soit 109,1% ;
- produits de la commercialisation par les autres sociétés, recouverts à 15,4 milliards de FCFA pour un objectif trimestriel de 10,8 milliards de FCFA, soit 142,6% ;
- bonus et zone d'unitization, mobilisés à 0,2 milliard de FCFA, pour une prévision annuelle de 40,0 milliards de FCFA.

b) Droits et frais administratifs

Pour une prévision annuelle de 20,1 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs sont recouverts à 1,8 milliards de FCFA, soit 9,0% de l'objectif annuel et 36,0% de l'impératif trimestriel. Ces réalisations présentent un écart positif de 0,3 milliard de FCFA par rapport à l'année dernière à la même période.

c) Recettes de portefeuille

Prévues à 8,0 milliards de FCFA, les recettes de portefeuille, constituées essentiellement des intérêts des prêts et des dividendes, sont exécutées à hauteur de 0,4 milliard de FCFA, soit un taux de 5,0% de l'objectif annuel et 20,0% de l'impératif trimestriel. Comparées à la même période en 2018, ces recettes connaissent un repli de 90,2%.

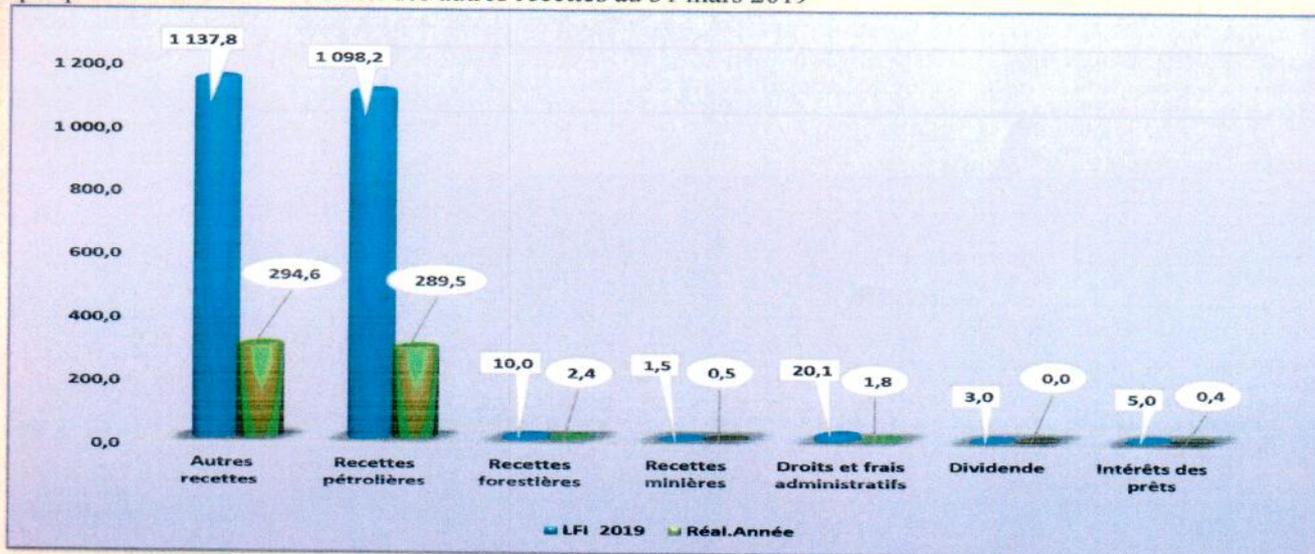
d) Recettes forestières

Pour une prévision annuelle de 10,0 milliards de FCFA, les recettes forestières sont recouvertes à 3,3 milliards de FCFA, soit 33,0% de l'objectif annuel et 137,5% de l'impératif trimestriel.

e) Recettes minières

Fixées à un montant de 1,5 milliard de FCFA, les recettes minières non pas connues d'exécution.

Graphique 5 : Etat de mobilisation des autres recettes au 31 mars 2019



Source : DGB DEP

1.2.2 Exécution des dépenses budgétaires

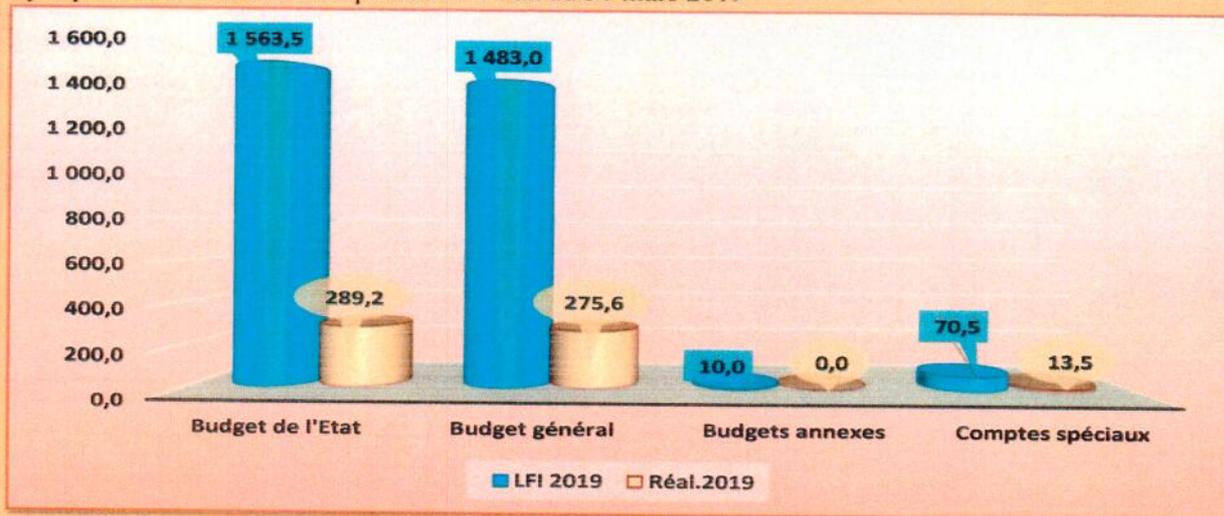
L'exécution des dépenses du budget de l'Etat à fin mars 2019 se situe à 289,1 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles de 1 563,5 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux d'exécution de 18,5% contre un niveau d'exécution de 340,6 milliards de FCFA à la même période en 2018, soit 24,6% de l'objectif annuel. Ce niveau de réalisation est

inférieur à l'objectif attendu des dépenses trimestrielles (342,1 milliards de FCFA) de 53,0 milliards de FCFA.

A fin mars 2019, les dépenses du budget général s'élèvent à 275,6 milliards de FCFA et les dépenses des budgets annexes ainsi que celles des comptes spéciaux sont réalisées respectivement à 0,03 milliard de FCFA et 13,4 milliards de FCFA.

Le graphique ci-dessous présente l'exécution des dépenses de l'Etat au 31 mars.

Graphique 6 : Exécution des dépenses de l'Etat au 31 mars 2019



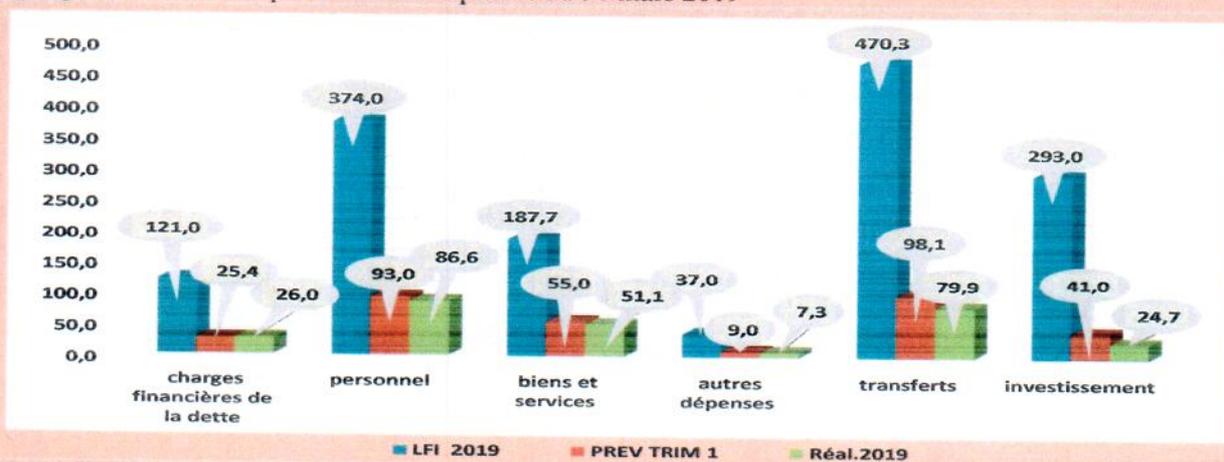
Source : DGB DEP

1.2.2.1 Des dépenses du budget général

Prévues à 1 483,0 milliards de FCFA, les dépenses du budget général sont réalisées au 31 mars 2019 à 275,6 milliards de FCFA, soit 18,6% des prévisions annuelles et 88,8% de l'objectif trimestriel. Ces dépenses sont en décroissance de 15,7% comparativement à la même période en 2018.

Suivant les grandes natures, la situation de l'exécution des dépenses se présente de la manière suivante :

Graphique 7 : Exécution par nature de dépenses au 31 mars 2019



Source : DGB DEP

A. Charges financières de la dette

Au terme du premier trimestre 2019, les charges financières de la dette sont exécutées à 26,0 milliards de FCFA, pour une prévision annuelle de 121,0 milliards de FCFA, soit un taux de 21,5% contre 124,7% l'année dernière à la même période. Toutefois, ces charges sont réalisées à 102,4% de l'objectif à fin mars 2019.

Les charges financières de la dette extérieure et intérieure sont payées respectivement à la somme de 20,7 milliards de FCFA et 5,3 milliards de FCFA.

B. Personnel

A fin mars 2019, les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 86,6 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 374,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution annuel de 23,2% et 93,1% de l'objectif trimestriel. Ce niveau d'exécution est en régression de 4,7% par rapport à fin mars 2018.

Les principaux grands postes des dépenses de personnel se déclinent ainsi qu'il suit :

- salaires et traitements de base mandatés à 61,2 milliards de FCFA ;
- cotisations sociales ordonnancées à 8,9 milliards de FCFA ;
- prestations sociales exécutées pour 5,2 milliards de FCFA ;
- indemnités de fonction mandatées à 9,4 milliards de FCFA ;
- indemnités de fin de carrière réalisées à hauteur de 1,9 milliard de FCFA.

C. Biens et services

Ces dépenses se sont établies à 51,1 milliards de FCFA à fin mars 2019, pour une prévision annuelle de 187,7 milliards de FCFA correspondant à un taux annuel d'exécution de 27,2% et 92,9% de l'objectif trimestriel. Comparées à 2018, à la même période (48,5 milliards de FCFA), ces dépenses enregistrent une hausse de 2,6 milliards de FCFA, soit un taux de 5,4%.

L'exécution des principaux sous comptes de cette nature économique présente les tendances ci-dessous :

- achats de biens mandatés à 3,4 milliards de FCFA ;
- entretiens et réparations, exécutés à 0,3 milliard de FCFA ;
- frais de fonctionnement général ordonnancés à 1,2 milliard de FCFA ;
- prestations de service réalisées à 0,8 milliard de FCFA ;
- loyers et charges locatives effectués à 0,09 milliard de FCFA ;
- frais de représentation et de communication ordonnancés à 0,04 milliard de FCFA ;
- frais de mission et de transport mandatés à 2,2 milliards de FCFA ;
- autres charges non ventilées réalisées à 42,0 milliards de FCFA ;
- autres charges et pertes diverses ordonnancées à 1,0 milliard de FCFA.

D. Transferts

Prévues annuellement à 470,3 milliards de FCFA et à 98,1 milliards de FCFA au premier trimestre, ces dépenses sont exécutées au 31 mars à 79,9 milliards de FCFA, soit un taux de 81,4%. Comparées à la même période de l'année passée, les dépenses de transferts sont en diminution de 40,0%. Cette baisse s'explique essentiellement par l'arrivée à terme de certains contrats entre l'Etat congolais et les sociétés pétrolières.

Le niveau d'exécution des grands postes dans cette catégorie de dépenses se présente comme suit :

- dépenses relatives aux engagements issus des contrats pétroliers, comptabilisées à 34,6 milliards de F CFA ;
- subventions aux établissements publics exécutées à 13,7 milliards de FCFA ;
- subventions aux collectivités locales mandatées à 1,4 milliard de FCFA ;
- contributions aux organismes inter Etats et organisations internationales ordonnancées à 0,5 milliard de FCFA ;
- transferts aux ménages, mandatés à 0,2 milliard de FCFA.

E. Dépenses d'investissement

Pour une enveloppe globale de 293,0 milliards de FCFA, les dépenses d'investissement sont exécutées à 24,7 milliards de FCFA, soit 8,4% de l'objectif annuel et 60,2% des prévisions trimestrielles. A la même période en 2018, ces dépenses sont en progression de 53,4% et tirées uniquement par les dépenses exécutées sur ressources internes.

Les investissements financés sur ressources propres se chiffrent à 24,7 milliards de FCFA pour une prévision au premier trimestre de 18,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 137,2%. Ce niveau d'exécution est largement supérieur à celui de 2018 de 21,4 milliards de FCFA.

L'analyse de l'exécution des dépenses d'investissement dégage par grands postes les tendances ci-après :

- voiries et réseaux, réalisés à hauteur de 16,2 milliards de FCFA ;
- immeubles administratifs affectés au secteur public, exécutés à 5,2 milliards de FCFA;
- frais amortissables et immobilisations incorporelles s'établissent à 3,2 milliards de FCFA ;
- autres immobilisations corporelles, réalisées à 0,06 milliard de FCFA.

F. Autres dépenses (charges communes)

Les autres dépenses sont mandatées à hauteur de 7,3 milliards FCFA, pour une prévision trimestrielle de 9,0 milliards FCFA soit un taux de 81,1%. Ce niveau d'exécution est en diminution de celui de 2018 à la même période de 33,0%.

Le niveau de consommation des crédits de quelques postes qui composent cette catégorie de dépenses se présente comme suit :

- frais de fonctionnement général, mandatés à hauteur de 0,8 milliard de FCFA ;
- prestations de service ordonnancées à 1,2 milliard de FCFA et sont tirées par les honoraires, vacations, cachés d'un montant de 0,7 milliard de FCFA ;
- autres charges et pertes diverses, exécutées uniquement pour les frais de responsabilité civile de l'Etat à hauteur de 0,2 milliard de FCFA ;
- dotation pour dépenses éventuelles et imprévues, ordonnancée à 5,0 milliards de FCFA.

1.2.2.2 Des dépenses des budgets annexes

Les budgets annexes sont une catégorie de budget réservée à des entités administratives non dotées de la personnalité morale, qui pour des besoins d'efficacité, produisent principalement des biens ou des services donnant lieu à un paiement de redevance.

Au titre de la loi de finances de 2019, il est ouvert six (06) budgets annexes, à savoir : (i) direction générale des hydrocarbures ; (ii) centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques ; (iii) service national de reboisement ; (iv) délégation générale aux grands travaux ; (v) direction générale du contrôle des marchés publics ; (vi) direction générale de la marine marchande.

Ces budgets annexes étant par principe en équilibre, leurs dépenses dépendent généralement du niveau de recouvrement réalisé par les administrations concernées.

Pour une enveloppe prévisionnelle de 10,0 milliards de FCFA, les dépenses des budgets annexes sont réalisées à hauteur de 0,03 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 0,3%. Il sied de noter que, seul le dépenses du budget annexe « centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques » ont connu un début d'exécution au premier trimestre. Prévues à 0,3 milliard de FCFA, ces dépenses sont exécutées à 0,03 milliard de FCFA, soit 9,1% des prévisions annuelles.

1.2.2.3 Des dépenses des comptes spéciaux du trésor (CST)

Les comptes spéciaux du trésor retracent des opérations spécifiques effectuées par certains services de l'Etat, financées au moyen d'une recette particulière, qui de par sa nature, est directement liée à la dépense concernée.

Il est ouvert au titre de l'année 2019, douze (12) comptes d'affectation spéciale (CAS): (i) contribution de solidarité sur les billets d'avion en vols internationaux ; (ii) fonds forestier ; (iii) fonds sur la protection de l'environnement ; (iv) fonds d'aménagement halieutique ; (v) fonds national de l'habitat ; (vi) urbanisation des systèmes d'information des régions financières ; (vii) fonds de la redevance audiovisuelle ; (viii) contribution au régime d'assurance maladie ; (ix) fonds de développement touristique ; (x) fonds national de développement des activités sportives ; (xi) caisse de retraite ; (xii) fonds de développement des départements.

Au 31 mars 2019, deux CAS ont connu une exécution notamment, l'urbanisation des systèmes d'information des régions financières et la caisse de retraite.

Ouverts en prévisions annuelles à 70,5 milliards de FCFA, les CAS sont exécutés à hauteur de 13,4 milliards de FCFA au premier trimestre, soit un taux d'exécution annuel de 19,1%.

Prévues respectivement à 2,5 milliards de FCFA et 54,9 milliards de FCFA, les comptes urbanisation des systèmes d'information des régions financières et la caisse de retraite sont exécutés à 0,1 milliard de FCFA, soit 5,0% et 4,4 milliards de FCFA, soit 24,2% de l'objectif annuel.

1.2.2.4 Des dépenses suivant la destination socioéconomique

La classification suivant la destination socioéconomique ou par fonction permet en effet, de répartir la dépense budgétaire par politique publique aux fins de montrer les efforts qu'entreprend le gouvernement pour atteindre les objectifs assignés.

Conformément au décret n° 2018-69 du 1er mars 2018 portant nomenclature du budget de l'Etat, la répartition des dépenses publiques, suivant la destination socioéconomique ou par fonction, se fait suivant la classification des fonctions des administrations publiques en sigle CFAP. Cette classification prévoit dix fonctions principales à savoir : 01 services généraux des administrations publiques ; 02 défense ; 03 ordre et sécurité publics ; 04 affaires économiques ; 05 protection de l'environnement ; 06 logement et équipements collectifs ; 07 santé ; 08 loisirs, culture et culte ; 09 enseignement ; 10 protection sociale.

Les dépenses budgétaires par fonction au 31 mars sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3: Exécution des dépenses par destination socioéconomique à fin mars 2019

	Prévisions		Exécution	
	Montant	%	Montant	% (*)
Services généraux des administrations publiques	431,9	27,6	77,5	18,0
Défense	177,2	11,3	56,7	32,0
Ordre et sécurité public	64,0	4,1	13,6	21,2
Affaires économiques	163,9	10,5	58,7	35,8
Protection de l'environnement	138,3	8,8	6,1	4,4
Logement et équipements collectifs	68,9	4,4	2,6	3,8
Santé	148,4	9,5	13,9	9,4
Loisirs, culture et Culte	32,3	2,1	6,8	21,0
Enseignement	244,1	15,6	38,4	15,7
Protection sociale	94,6	6,0	14,8	15,6
Total	1563,5	100,0	289,1	18,5

Source : DGB

Note : (*) % d'exécution par rapport aux prévisions

La lecture du tableau 3, sur l'exécution des dépenses par destination socioéconomique au premier trimestre, indique que les services généraux des administrations publiques, premier poste de la dépense publique totale, qui représentent 27,6% n'a connu qu'une réalisation de 77,5 milliards de FCFA pour une prévision de 431,9 milliards de FCFA, soit 18,0%. Comparée à fin mars de l'année écoulée, ces réalisations présentent un écart négatif de 36,2 milliards de FCFA.

L'enseignement, deuxième poste des dépenses par destination socioéconomique, est exécuté à 15,7%, correspondant à 38,4 milliards de FCFA contre 18,3% un an auparavant, soit une baisse de 3,2 milliards de FCFA.

Les affaires économiques, troisième poste des dépenses par destination socioéconomique, ont un taux de réalisation de 35,8% pour une prévision de 163,9 milliards de FCFA. Ce niveau de réalisation est en augmentation de 475,5% par rapport à la même période en 2018.

Le plus faible niveau d'exécution (3,8%) est réalisé par la fonction « logement et équipements collectifs » qui occupe le huitième rang des dépenses par destination socioéconomique. Comparé à l'année passée et au 31 mars, ce niveau est en augmentation de 85,7%, soit 1,2 milliard de FCFA.

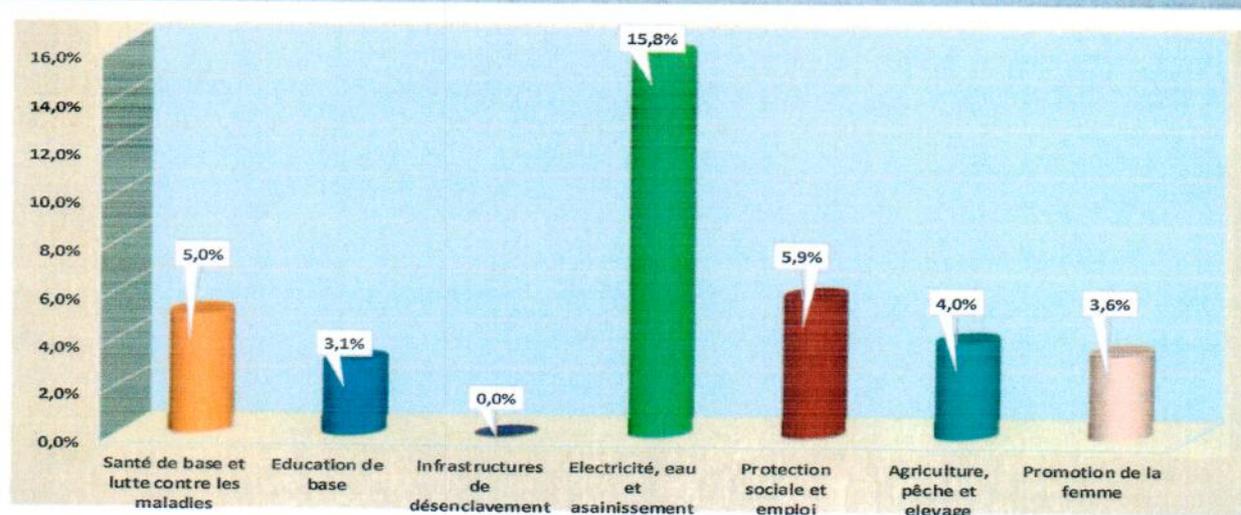
1.2.2.5 Exécution des dépenses sociales au 31 mars 2019

Le montant global des dépenses sociales est arrêté à 256,0 milliards de FCFA pour une exécution de 17,2 milliards de FCFA, soit un taux de 6,7%. Ce taux d'exécution résulte principalement du secteur de « l'électricité, eau et assainissement » (15,8%), suivi du secteur de « protection sociale et emploi » (6,0%) et celui de la « santé de base et lutte

contre la maladie » (5,0%). Toutefois, le programme infrastructure de désenclavement n'a pas connu d'exécution au premier trimestre.

Le graphique ci-dessous donne une vue globale de l'exécution des dépenses sociales au 31 décembre 2019.

Graphique 8 : Exécution des dépenses sociales au 31 mars 2019



Source : DGB

A. Des dépenses sociales par nature

L'exécution des dépenses sociales par nature, à fin mars, se présente comme suit :

- les dépenses de biens et services sont exécutées à hauteur de 1,4 milliard de FCFA pour une enveloppe de 22,3 milliards de FCFA, soit un taux de 6,3% ;
- les transferts, pour une enveloppe prévisionnelle de 100,4 milliards de FCFA, ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 12,8 milliards de FCFA correspondant à un taux de 12,7% ;
- les dépenses d'investissement, prévues pour 133,2 milliards de FCFA, sont réalisées à hauteur de 2,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 2,2%.

B. Des dépenses sociales par secteur

Au 31 mars 2019, les dépenses sociales par secteur sont exécutées ainsi qu'il suit :

- *Santé de base et Lutte contre les maladies :*

Prévues pour un montant global de 107,5 milliards de FCFA, les dépenses liées à ce secteur ont connu une exécution de 5,4 milliards de FCFA soit 5,0%. Ce taux d'exécution est tiré principalement par le programme « revitalisation des districts sanitaires », soit 10,5% pour une prévision de 49,8 milliards de FCFA, suivi du programme « acquisition et gestion des médicaments » soit 2,1% pour une prévision initiale de 7,9 milliards de FCFA. Les autres programmes de ce secteur n'ont connu aucune exécution.

- *Education de base :*

Pour une enveloppe globale de 33,9 milliards de FCFA, l'exécution à fin mars de ce secteur est de 1,0 milliard de FCFA soit un taux de 3,1%. Le programme « cantines scolaires », un des trois programmes de ce secteur n'a pas connu d'exécution.

Les programmes « construction et réfection des bâtiments scolaires » ainsi que le programme de « gratuité des fournitures scolaires, des manuels scolaires, des frais de scolarités et du matériel didactique » sont respectivement exécutés à 1,1% et 5,5% pour des prévisions de 9,9 et 17,2 milliards de FCFA.

- *Electricité, Eau et Assainissement*

Ce secteur a connu un niveau d'exécution de 8,6 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 54,6 milliards de FCFA, soit un taux de 15,8%. Ce taux concerne principalement l'exécution du programme « assainissement des villes » avec 74,4%, pour une prévision annuelle de 9,5 milliards de FCFA. Les programmes « eau pour tous » et « construction d'ouvrage électrique pour l'accès des populations à l'énergie » ont connu respectivement un taux d'exécution de 4,3% pour une prévision de 23,6 milliards de FCFA et 2,6% pour un montant prévisionnel de 21,5 milliards de FCFA.

- *Protection sociale et emploi :*

A fin mars, ce secteur a connu une exécution de dépenses de 1,3 milliard de FCFA pour une prévision de 21,9 milliards de FCFA soit un taux de 5,9%. Ce taux est impulsé uniquement par le programme « prise en charge des personnes vulnérables et les enfants de la rue » soit 7,3% des 17,7 milliards de FCFA prévus. Les autres actions de ce secteur n'ont connu aucune exécution.

- *Agriculture, Pêche et Elevage :*

Pour une prévision de 16,9 milliards de FCFA, les dépenses de ce secteur sont réalisées à 0,7 milliard de FCFA soit un taux de 4,0%. Ce taux est tiré principalement par les programmes, « vulgarisation et de démonstration des techniques agricoles » et « démonstration des techniques d'élevage » pour des taux de réalisation respectifs de 10,1% et 5,8%. En outre, le programme « d'encadrement des maraichers dans les centres urbains et ruraux » a connu un taux d'exécution de 0,8% pour un montant prévisionnel de 6,3 milliards de FCFA. Cependant, les programmes « distribution des semences améliorées » et « métayage bovin » n'ont connu aucune exécution.

- *Promotion de la femme :*

Pour un montant global de 2,8 milliards de FCFA, le niveau d'exécution à fin mars de ce secteur est de 0,1 milliard de FCFA soit un taux de 3,6%. Il est influencé uniquement par le programme « question du genre » avec une exécution de 0,1 milliard de FCFA, soit 4,9% de la prévision annuelle (2,1 milliards de FCFA).

Il convient de noter que le programme « auto emploi et la formation aux petits métiers » n'a pas connu d'exécution.

EVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES AU 31 MARS 2019

L'analyse des performances en matière de gouvernance budgétaire et financière est réalisée à travers les trois soldes budgétaires suivants : le solde budgétaire global, le solde primaire de base et le solde primaire de base hors pétrole. L'examen de ces soldes au 31 mars 2019 est en amélioration par rapport à la même période en 2018, à l'exception du solde primaire de base hors pétrole. L'évolution de chaque solde est ci-dessous détaillée :

2.1. Solde budgétaire global

Au titre de l'exécution du budget de l'Etat au 31 mars, le solde budgétaire global se trouve excédentaire de 185,8 milliards de FCFA pour une prévision trimestrielle de 193,7 milliards de FCFA, correspondant à un taux de 95,9%. Comparé à la même période en 2018, ce solde présente un écart positif de 53,9 milliards de FCFA suite à une meilleure réalisation des recettes pétrolières et une discipline budgétaire respectée au premier trimestre.

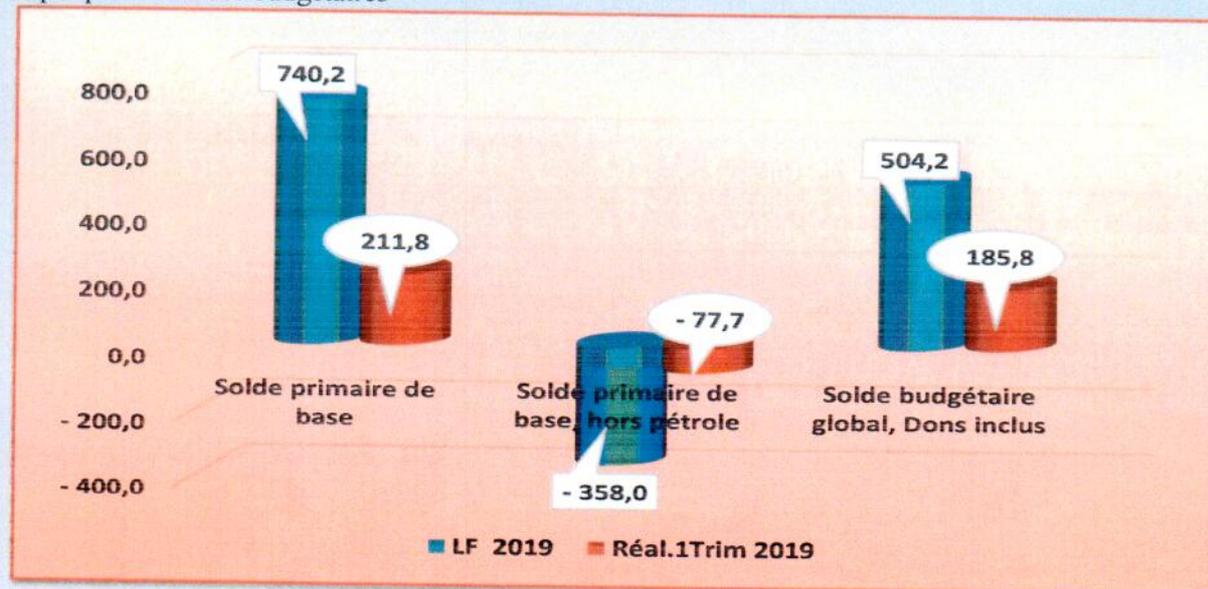
2.2. Solde primaire de base

Le solde primaire de base est ressorti à 211,8 milliards de FCFA pour une prévision trimestrielle de 237,1 milliards soit 89,3%. Cette réalisation représente 28,6% de l'objectif annuel. Ce solde est en accroissement de 38,1% par rapport aux réalisations de l'année passée et à la même période.

2.3. Solde primaire de base hors pétrole

Pour un objectif prévisionnel déficitaire de 24,8 milliards de FCFA au premier trimestre, le solde primaire de base, hors pétrole s'est établi à -77,7 milliards de FCFA. Exprimée par rapport à l'objectif annuel, cette réalisation est de 17,5%. Comparé à l'année dernière et à la même période, ce solde s'est amélioré de 36,4 milliards de FCFA.

Graphique 7 : Soldes budgétaires



Source : DGB DEP

La situation de trésorerie et de financement à fin mars présente un besoin de financement de 5,1 milliards de FCFA. En effet, les ressources mobilisées se situent à 41,0 milliards de FCFA contre des charges en financement de 370,0 milliards de FCFA.

La situation détaillée des principaux postes des opérations de trésorerie et de financement se présente comme suit :

3.1. Situation de financement extérieur

Le financement extérieur net fait ressortir un besoin de financement de 267,2 milliards de FCFA, pour une prévision trimestrielle de -122,5 milliards de FCFA. Comparé à l'année dernière à la même période, ce solde est en dégradation de 16,3%.

La situation du compte de financement extérieur net est caractérisée par un faible niveau de mobilisation de ressources et un niveau important des amortissements dus.

3.1.1 Prêts projets

Les emprunts de l'Etat destinés aux projets de développement sont arrêtés en prévisions annuelles à la somme de 115,0 milliards de FCFA. A fin mars 2019, aucun tirage n'est réalisé, comparativement à la même période en 2018, où ces tirages ont atteint 12,5 milliards de FCFA.

3.1.2 Ressources attendues des partenaires

La dernière mission du FMI présage la conclusion d'un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) dans les prochains jours, facteur déclencheur des apports financiers attendus des partenaires techniques au développement.

3.1.3 Amortissement de la dette extérieure

Pour une prévision annuelle de 476,2 milliards de FCFA, la dette extérieure au premier trimestre 2019 est amortie à hauteur de 155,3 milliards de FCFA, soit un taux de 32,6% de l'objectif annuel et 110,5 % de l'impératif à fin mars. Comparé à 2018 et à la même période, des efforts de remboursement ont été consentis à hauteur de 100,1 milliards de FCFA.

3.2. Situation du financement intérieur

Pour une prévision trimestrielle de -150,7 milliards de FCFA, la situation du financement intérieur au 31 mars se situe à -61,8 milliards de FCFA. Cette amélioration du déficit de financement intérieur net résulte essentiellement des tirages effectués au système bancaire.

La situation des grands postes se résume ainsi qu'il suit :

3.1.1 Remboursement des prêts accordés par l'Etat

Au terme du premier trimestre, le remboursement des prêts accordés par l'Etat est de 5,0 milliards de FCFA. Toutefois, il sied de noter que ces ressources ne sont pas prévues dans la loi de finances 2019.

3.1.2 Apport du système bancaire

La position nette du gouvernement à fin mars est débitrice du système bancaire de 36,0 milliards de FCFA, alors que l'objectif trimestriel prévoit une amélioration de 80,0 milliards de FCFA.

3.1.3 Remboursement de la dette intérieure

Pour une prévision annuelle de -287,2 milliards de FCFA, la dette intérieure de l'Etat est amortie à hauteur de 88,8 milliards FCFA à fin mars 2019, soit un taux de 30,9% des prévisions annuelles et de 152,6% de l'objectif trimestriel (-58,2 milliards FCFA).

3.3. Solde de financement et le besoin de trésorerie

Le gap de financement au 31 mars est ressorti à -5,1 milliards de FCFA pour un objectif trimestriel de -79,5 milliards de FCFA. Ce niveau est aggravé de 111,9 milliards de FCFA correspondant à l'accumulation nette des arriérés sur la dette extérieure.

Le tableau ci-après présente la situation détaillée des opérations de financement et de trésorerie.

Tableau 4: Situation de la trésorerie

	Prév 2019	Réal. 1trim	% réal bud
II,- FINANCEMENT	-1 024,2	-329,0	32,1%
II.1- EXTERIEUR NET	-361,2	-267,2	74,0%
Prêts projets (ressources extérieures affectées)	115,0	0,0	0,0%
Amortissements dus	-205,0	-170,8	83,3%
Engagements commerciaux	-271,2	-96,4	
Autres (dépôts à l'étranger)	0,0	0,0	
II.1- INTERIEUR NET	-663,0	-61,8	9,3%
Système bancaire net	-302,0	36,0	-11,9%
Non bancaire	-361,0	-97,8	27,1%
recettes pétrolières exceptionnelles	0,0	0,0	
Produits des emprunts à CMLT	-24,8	-14,0	
Emission et vente des obligations et bons du trésor	0,0	0,0	
Remboursement des prêts et avances accordés	0,0	5,0	
Remboursement emprunts obligataires	-49,0	0,0	
Remboursement emprunts dette intérieure	-287,2	-88,8	30,9%
ECART DE FINANCEMENT GLOBAL	-520,0	-5,1	1,0%

Source : CCA DEP

ANNEXE

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT AU 31 MARS 2019

NATURE DES RECETTES ET DES DEPENSES	PREVISIONS LFI 2019	PREVISION TRIM 1	EXECUTION A FIN MARS 2019	% REAL/PREV. TRIM 1	% REAL/PREV
I.- BUDGET DE L'ETAT	2 067,7	535,8	474,9	88,6	23,0
I.1- Recettes budgétaires	2 067,7	535,8	474,9	88,6	23,0
Recettes fiscales	847,0	243,8	170,9	70,1	20,2
Impôts et taxes Intérieurs	707,0	209,1	144,9	69,3	20,5
Droits et taxes de douanes	140,0	34,7	26,0	74,9	18,6
Dons et legs et fonds de concours	28,0	5,0	0,0	0,0	0,0
Dons et legs	28,0	5,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes	1 137,8	271,8	295,0	108,5	25,9
Recettes forestières	10,0	2,4	3,3	137,5	33,0
Recettes minières	1,5	0,5	0,0	0,0	0,0
vente des cargaisons	1 014,2	251,1	273,9	109,1	27,0
Produits de commercialisation (fiscalité pétrolières)	44,0	10,8	15,4	142,6	35,0
Bonus pétrolier	10,0	0,0	0,2		2,0
Zone d'unitization	30,0	0,0	0,0		0,0
Droits et frais administratifs	20,1	5,0	1,8	36,0	9,0
Intérêts des prêts	5,0	2,0	0,4	20,0	8,0
Dividendes	3,0	0,0	0,0		0,0
Cotisations sociales	54,9	15,2	9,0	59,2	16,4
Cotisations sociales au profit de la CRF	51,7	14,4	8,4	58,3	16,2
Cotisations sociales au profit de la CNCSS	3,2	0,8	0,6	75,0	18,8
I.2- Dépenses budgétaires	1 563,5	342,1	289,1	84,5	18,5
I.2.1- Dépenses courantes	1 190,0	280,5	250,9	89,4	21,1
personnel	374,0	93,0	86,6	93,1	23,2
Autres dépenses courantes	816,0	187,5	164,3	87,6	20,1
biens et services	187,7	55,0	51,1	92,9	27,2
autres dépenses	37,0	9,0	7,3	81,1	19,7
transferts	470,3	98,1	79,9	81,4	17,0
<i>Transfert traditionnel</i>	331,9	59,2	43,9	74,2	13,2
<i>Transfert secteur pétrolier</i>	118,3	34,0	34,6	101,8	29,2
<i>Collectivités locales</i>	20,1	4,9	1,4	28,6	7,0
charges financières de la dette	121,0	25,4	26,0	102,4	21,5
<i>Intérêts dette intérieure</i>	20,8	2,8	5,3	189,3	25,5
<i>Intérêts dette extérieure</i>	100,2	22,6	20,7	91,6	20,7
I.2.2- investissement	293,0	41,0	24,7	60,2	8,4
sur ressources internes	150,0	18,0	24,7	137,2	16,5
sur ressources externes	143,0	23,0	0,0	0,0	0,0
I.2.3- Budgets annexes et comptes spéciaux du trésor	80,5	20,6	13,5	65,5	16,8
Solde primaire	625,2	219,1	211,8	96,7	33,9
Solde primaire hors pétrole	-473,0	-42,8	-77,7	181,5	16,4
Solde primaire de base	740,2	237,1	211,8	89,3	28,6
Solde primaire de base, hors pétrole	-358,0	-24,8	-77,7	313,3	21,7
Solde budgétaire global, Dons inclus	504,2	193,7	185,8	95,9	36,9
Solde budgétaire global, dons exclus	476,2	188,7	185,8	98,5	39,0
Solde budgétaire global, hors pétrole	-504,0	-68,2	-103,7	152,1	17,5
VARIATION NETTE DES ARRIERES	0,0	0,0	138,1		
- Variation des arriérés extérieurs	0,0	0,0	111,9		
- Accumulation d'arriérés extérieurs	0,0	0,0	111,9		
- Réduction d'arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0		
- Variation des arriérés intérieurs	0,0	0,0	26,2		
- Accumulation d'arriérés intérieurs	0,0	0,0	26,2		
- Réduction d'arriérés intérieurs	0,0	0,0	0,0		
SOLDE BASE CAISSE	504,2	193,7	323,9	167,2	64,2
IV.- FINANCEMENT	-1 024,2	-273,2	-329,0	120,4	32,1
IV.1- EXTERIEUR NET	-361,2	-122,5	-267,2	218,1	74,0
Prêts projets (ressources extérieures affectées)	115,0	18,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dus	-205,0	-67,5	-170,8	253,0	83,3
Engagements commerciaux	-271,2	-73,0	-96,4		
Autres (dépôts à l'étranger)	0,0	0,0	0,0		
IV.2- INTERIEUR NET	-663,0	-150,7	-61,8	41,0	9,3
Système bancaire net	-302,0	-80,0	36,0	45,0	-11,9
Non bancaire	-361,0	-70,7	-97,8	138,3	27,1
recettes pétrolières exceptionnelles	0,0	0,0	0,0		
Produits des emprunts à CMLT	-24,6	-12,5	-14,0	112,0	56,5
<i>Accords ciaux avec ENI</i>	-10,0	-8,8	-10,2	115,9	102,0
<i>CRU</i>	-14,6	-3,7	-3,8	102,7	25,7
Emission et vente des obligations et bons du trésor	0,0	0,0	0,0		
Remboursement des prêts et avances accordés	0,0	0,0	5,0		
Remboursement emprunts obligataires	-49,0	0,0	0,0		
Remboursement emprunts dette intérieure	-287,2	-58,2	-88,8	152,6	30,9
ECART DE FINANCEMENT GLOBAL	-520,0	-79,5	-5,1	3,4	1,0